



# MAIRIE de THOIRY

## AVIS

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la construction de la maison médicale, l'entreprise chargée des travaux doit retirer la grue installée au droit du chantier.

Afin de réaliser ces travaux en toute sécurité nous sommes dans l'obligation de fermer une partie de la rue de la Mare-Agrad à la circulation.

Les **27 et 28 octobre** prochain, la circulation sera interdite entre l'intersection avec la montée du chemin Vert et la cinquième place de stationnement en allant sur Villarceaux. Les autres places de stationnement seront préservées.

L'itinéraire de déviation empruntera le chemin de la Haie-Baldé ou la rue des Vignettes.

En vous remerciant de votre compréhension.

